



Union Sportive de l'enseignement du Premier degré

22, Rue A. Marty – CS 60113 - 11890 Carcassonne Cedex 9 / Tél. 04 68 11 43 18 / usep@ligue11.org



USEP 11 Dossier d'Affiliation 2025 / 2026

ASSOCIATION :

N° D’AFFILIATION : 11

NOM EXACT :

ÉCOLE(S) CONCERNÉE(S) PAR CETTE AFFILIATION (R.P.I. / REGROUPEMENT / AUTRES)

R.N.A de l'école :

ADRESSE POSTALE SIÈGE :

(où sera envoyée la correspondance)

CODE POSTAL :

VILLE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

NOM et Prénom du CORRESPONDANT ADULTE :

NOM et Prénom du DÉLÉGUÉ ÉLÈVE :

	Nom	Prénom	Adresse postale	Courriel	Téléphone
Président					
Secrétaire					
Trésorier					

Notre association est le support associatif pour gérer l'argent de l'école : OUI NON (Si OUI l'affiliation doit être enregistrée avant le 31 octobre de l'année scolaire en cours)

Notre école a besoin d'un [contrat d'assurance établissement avec l'USEP](#) : OUI NON

Nombre d'adhésions enfants dans l'association d'école	Taux individuel d'adhésion par enfant	Tarif individuel d'affiliation par adulte (minimum 2 par classe)	Tarif fixe pour une affiliation de l'association	<i>Chaque classe affiliée à l'USEP bénéficiera au maximum de 4 remboursements de frais de transport en fin d'année scolaire, répartis selon les taux suivants :</i>				
				R.I.€ 1	R.I.€ 2	R.I.€ 3 ou Rencontre Cycle	Rencontre de secteur / de circonscription	Rencontre départementale
1 à 25	6,15 euros	15,30 euros	20,50 euros	50%	50%	100%	50%	100%
26 à 50	5,90 euros							
51 à 75	5,65 euros							
76 à 100	5,40 euros							
Supérieur à 100	5,15 euros							

RÈGLEMENT :

En consultant les tarifs ci-dessus merci de compléter votre tableau d'affiliation ci-dessous :

Selon le montant total, libellez votre chèque à l'ordre de : *Comité Départemental USEP Aude* ou par virement bancaire (R.I.B USEP 11)

		TOTAL
Nombre de licences enfants dans l'association	<input type="text"/> x <input type="text"/> €	<input type="text"/>
Nombre de licences adulte dans l'association	<input type="text"/> x 15,30 €	<input type="text"/>
Adhésion fixe pour une association	20,50 €	20,50 €
		TOTAL GÉNÉRAL : <input type="text"/> €

Répartition des effectifs : pensez à nous transmettre vos listes d'élèves sous forme numérique (format .csv / extraction via ONDE)

Nombre d'adhérents enfants	Filles	Garçons		Filles	Garçons
Maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Elémentaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			Nombre total de licence enfant:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>Important : n'oubliez pas de compléter et de signer le formulaire de licence adulte pour tous les licenciés adultes</i>					
Nombre d'adhérents adultes	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Enseignants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	ATSEM / AESH / Parents d'élèves...	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			Nombre total de licence adulte :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Demande d'affiliation d'une association scolaire à l'Usep et à la Ligue de l'Enseignement



www.usep.org

Vie sportive

Précisez si le projet et les activités Usep sont inscrits au projet d'école.

Oui Non

Honorabilité des licenciés Adulte

En respect des obligations des fédérations sportives sur la vérification d'honorabilité des adhérents titulaires d'une licence Usep, nous rappelons que l'Usep transmet aux services de l'Etat tous les éléments constitutifs afin de procéder au contrôle d'honorabilité au sens de l'article L 212-9 du code du sport.

Assurance de l'association scolaire

L'affiliation de l'association à la Ligue de l'enseignement et à l'APAC permettent à l'association Usep ou à l'association scolaire et à leurs membres licenciés Usep de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association Usep, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/Usep. Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles qu'accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses)etc. Aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.

• J'atteste accepter les conditions d'affiliation de l'association et avoir pris connaissance de la notice descriptive de la Multirisque Adhérents Association et du document d'information correspondant qui m'ont été remis,

• J'atteste avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation de l'association par la Délégation départementale.

Si l'effectif de l'association est égal à l'effectif de l'établissement, cette dernière bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

(Pour Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna, L'affiliation à la Ligue ne procure pas de garanties d'assurances. Il vous appartient de faire le nécessaire pour souscrire les garanties d'assurance obligatoires ou nécessaires afin de protéger votre association et ses membres).

Signature du demandeur

La date de début de votre affiliation à l'Usep pour la saison 2024/25 sera la date à laquelle le comité Usep départemental aura validé votre dossier. A partir de cette date vous pourrez demander la délivrance de licences Usep.

J'atteste avoir reçu l'autorisation des responsables de l'association de communiquer leurs informations personnelles dans ce document.

Nom / prénom :

Date :

Signature / cachet (si possible)

A RETOURNER

En version papier à :

COMITE DÉPARTEMENTAL U.S.E.P. Aude

22 rue Antoine MARTY - CS 60113 - 11890 CARCASSONNE CEDEX 09

En version numérique à :

usep@ligue11.org



Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'Enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante: dpo@laligue.org : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.